

Fortes chaleurs les agent-es suffoquent !

Depuis le début de ces épisodes de fortes chaleurs, aucune initiative propre de la Direction de l'Education n'a été prise en faveur des agent-es tout comme ce fut le cas l'année dernière malgré nos interpellations par mail et en instances, hormis la journée du mercredi 23 juin obtenue à la suite des demandes des organisations syndicales.

La réalité du terrain est connue : des écoles sans climatisation, très peu de brasseurs d'air, quelques ventilateurs totalement inefficaces face à la chaleur accumulée dans les bâtiments qui sont connus pour être pour les 2/3 d'entre eux de vraies bouilloires thermiques. Aucune prise de température systématique n'a été réalisée dans les dortoirs ou salles de repos afin de mesurer et faire remonter souvent des situations manifestement intenable. Attend-on un malaise grave ou un accident pour enfin réagir ?









Face à cette absence de réponse à la hauteur des enjeux, notre organisation syndicale prend ses responsabilités. **Nous déposons un préavis de grève du 02 juillet au 10 juillet** afin de permettre aux agent-es épuisé-es d'exercer leur droit de retrait du travail dans des conditions sécurisées et d'être couvertes si elles ne sont plus en capacité de supporter ces températures extrêmes.








FORTES CHALEURS

la CGT dépose un préavis de grève du 2 au 10 juillet.

AVEC LA CGT, ON REVENDIQUE :

-  **La mise en place d'un congé climatique**
-  **La création d'un protocole "forte chaleur"**
-  **La revalorisation du point d'indice à 6€50**
-  **L'augmentation de l'IFSE**
-  **Le financement de services publics de qualité**
-  **L'égalité salariale femmes-hommes**
-  **Le passage des ATSEM en catégorie B la prime SEGUR**
-  **Transformation de la prime de décembre en 13ème mois**

POUR LE SERVICE ÉDUCATION :

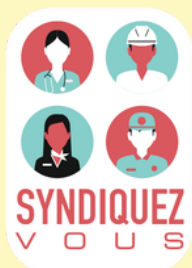
-  **ASA exceptionnelles pour les périodes de nettoyages**
-  **15 jours de compensation pénibilité**
-  **L'augmentation de la prime de juin**
-  **Accès à Chronotime**
-  **Augmentation du ticket restaurant et son extension sur 12 mois afin de compenser la perte de pouvoir d'achat**

La direction de l'Éducation aurait dû être la première à porter ces revendications auprès de la collectivité. Pourtant, comme trop souvent, nous avons le sentiment de devoir d'abord nous battre contre cette direction avant même de pouvoir compter sur son soutien.

La CGT regrette qu'aucune communication directe de la Direction de l'Éducation n'ait été adressée aux agent-es. Une fois encore, la direction a laissé à chaque responsable le soin de transmettre les informations, avec des interprétations différentes selon les RP.

À quand une intervention de la directrice de l'Éducation pour défendre les agent-es des écoles, particulièrement éprouvées en cette fin d'année scolaire ?

Nous avons le sentiment que la Direction de l'Éducation se désintéresse des conditions de travail tant le manque de réactivité est incompréhensible !



COMMENT CONTACTER
la **cg**t au service
éducation de
la Ville de Lyon ?

☎ 04 72 10 39 46

✉ SYNDICATCGT.Messagerie@mairie-lyon.fr

🌐 <https://cgtvilledelyon.fr>